

Consentement et Harcelement Sexuel : Analyse Des Representations/ Consent and Sexual Harassment : Representations Analysis

Dr Mélissa Affoué KOUASSI*, Assistante

Laboratoire de Psychologie Génétique Différentielle/Département de Psychologie Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)/Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) ; (225) 07 88 82 84

Received 04 Oct 2020, Accepted 05 Dec 2020, Available online 10 Dec 2020, Vol.8 (Nov/Dec 2020 issue)

Abstract

Le présent travail aborde les violences sexuelles, dans une perspective d'analyse des représentations à l'œuvre dans le consentement et le harcèlement sexuel. À cet effet, nous nous sommes intéressés à 170 individus au sein de l'Université Félix Houphouët-Boigny, dont 85 femmes et 85 hommes âgés de 18 à 50 ans, issus de plusieurs régions de la Côte d'Ivoire et de la sous-région. À partir de L'Inventaire des Terreurs Psychologiques de Leyman (1996), de l'échelle d'attitudes « Towards sex offenders » et des entretiens cliniques, nous avons inféré les représentations positives et négatives du consentement liées au harcèlement sexuel. Globalement, les résultats obtenus montrent que la représentation positive ou négative du consentement chez les hommes, influence le comportement du harcèlement sexuel. Le processus de représentation joue, ainsi, un rôle dans la compréhension des problématiques du genre en Côte d'Ivoire.

Mots-clés: Consentement- Genre- Harcèlement sexuel- Représentation.

Abstract

The present work addresses sexual violence, from a perspective of analysis of representations at work in consent and sexual harassment. To this end, we were interested to 170 individuals at the Félix Houphouët-Boigny University, including 85 women and 85 men aged 18 to 50 years from several regions of Côte d'Ivoire and the sub-region. From the inventory of Leyman's (1996) psychological, the scale's attitudes of "Towards sex offenders" and clinical interviews, we are inferred the negative and positive representation of consent linked to sexual harassment. Overall, the results obtained show positive or negative consent representation, influence sexual harassment behavior. The representation process, thus, plays a role in understanding gender issues, in Ivory Coast.

Keywords : Consent- Gender-Sexual harassment-Representation

1. Introduction

La psychologie a connu divers changements, depuis sa reconnaissance en tant que science. De la science du comportement, de ce qui est uniquement observable, elle s'illustre de nos jours dans la valorisation des processus mentaux. En effet, pour comprendre le fonctionnement humain, il est nécessaire d'inférer les attitudes, les émotions, la mémoire, la capacité à résoudre les problèmes ou à traiter les informations qui nous parviennent (Ghglione,1990). La complexité de la plupart des comportements humains va parfois, bien au-delà d'une réponse « insight ».

Elle fait référence à un système de croyances, une façon de percevoir l'environnement, d'interpréter les stimulations extérieures, de donner un sens personnel aux images perçues voire, de se représenter le monde qui l'entoure.

L'étude des représentations permet un repérage dans l'univers cognitif où le réel et l'imaginaire coexistent. Elle traduit la relation objective et symbolique que le sujet entretient avec un objet (Féard, 1990). Les interactions humaines sont pour la plupart, gouvernées par les celles-ci. Les relations entre les hommes et les femmes n'en font pas exception. Selon capt (2008), les représentations sur le genre influencent les rapports sociaux, les comportements des hommes à l'égard des femmes. La perception de l'image féminine et les stéréotypes qui en découlent contribuent à représenter les femmes comme

*Corresponding author's ORCID ID : 0000-0003-3791-3690

DOI : <https://doi.org/10.14741/ijmcr/v.8.6.4>

« un sexe faible » et justifieraient également les violences de genre (Tahon, 2004). Crédo de la lutte féministe, les violences basées sur le genre touchent de nombreuses femmes à travers le monde. Elles peuvent revêtir plusieurs formes allant de la violence physique à la violence psychologique, en passant par la violence verbale. Dans l'environnement familial, conjugal, à l'école, au travail, en milieu rural ou urbain, les femmes font souvent la une des « faits divers » quant aux violences subies. En Côte d'Ivoire, la législation sur la question de la violence genrée a certainement évoluée depuis les années 80 afin de mieux les protéger. Mais, il n'en demeure pas moins que ces violences sont toujours d'actualité et le taux de victimes est revu à la hausse un peu plus chaque année, selon l'agence Ivoirienne de presse. Il devient impératif de s'interroger sur les processus mentaux qui régissent les comportements de violence des hommes à l'égard des femmes. C'est en cela qu'une étude sur les représentations mentales se justifierait.

Les types de violence liés au genre recouvrent donc un panel de comportements parmi lesquels on peut citer le harcèlement sexuel. Il s'agit d'une multitude de propos (remarques, invitations, demandes de nature sexuelle), de gestes (attouchements, frôlement, pincements, contacts physiques), de comportements non-verbaux (gestes avec langue, regards qui « déshabillent »). Ceux-ci sont accompagnés de chantage ou de menaces moins visibles, mais toutes aussi réelles, dans l'intention de porter atteinte à la dignité de la victime (Maugeresse, 2014). Selon Hamel (2008), le harcèlement sexuel consiste à imposer des contraintes, exercer des pressions pour obtenir d'un individu des faveurs sexuelles. Cette définition souligne par le biais du mot « imposer », l'aspect non-consenti de cette forme de violence, qui donne tout son sens au harcèlement sexuel (Jaunait et Matonti, 2012).

Le consentement en relation aux violences de genre a été étudié par Fassin (2012) afin d'établir une théorie féministe de la séduction, du jeu de rôle des partenaires sexuels. Le Harcèlement sexuel a également fait l'objet de recherches de Doubogan et Hofman (2016). Ces chercheurs ont mis en relief les représentations, les facettes et les implications du harcèlement sexuel en milieu universitaire au Bénin. Toutefois, l'analyse des représentations en tant que processus mental à l'œuvre dans le consentement relativement au harcèlement sexuel chez les hommes, n'a pas encore été abordé en Côte d'Ivoire, d'où l'importance de notre étude.

L'analyse du lien probable entre le consentement et le harcèlement sexuel pourrait permettre de comprendre les mécanismes psychologiques sous-jacents, pour lutter efficacement contre ce type de violences sexuelles en Côte d'Ivoire. Le présent travail a pour objectif de mettre en relief le lien entre les représentations du consentement à l'œuvre dans le comportement du harcèlement sexuel. Cela ne peut se faire sans toutefois élaborer un « diagnostic » du harcèlement sexuel, du

point de vue des victimes. Par ailleurs, la théorie de Piaget (1968) sur la reproduction intérieure de l'objet et celle de Moscovici (1961) sur le processus de l'ancrage vont nous permettre de donner une interprétation psychologique au fonctionnement du harceleur vivant en Côte d'Ivoire.

2. Méthodologie

2.1 Définitions de concept

a. Consentement

Selon Soubeyrand-faghel (2019), on entend par consentement en sexualité, comme un accord explicite relatif à une pratique sexuelle précise. Cet accord est donné librement, c'est-à-dire sans contrainte d'un des partenaires impliqués dans la relation sexuelle ou d'un tiers parti. Cet accord doit être également donné de manière éclairée, c'est-à-dire en pleine possession de ses moyens. Il doit être renouvelé à chaque rapport sexuel et peut être retiré à tout moment, sans aucune conséquence négative et justification nécessaire. Le consentement sexuel concerne toutes les relations qu'elles soient ponctuelles, occasionnelles ou à long terme. Dès lors, la notion de consentement n'est plus applicable seulement aux relations sexuelles, mais à toutes les interactions humaines. La négation ou minimisation du consentement contribuerait à la « culture » du harcèlement sexuel (représentation négative du consentement). Le terme culture n'est pas anodin. Il fait référence aux comportements et attitudes qui tendent à excuser, banaliser voire approuver ou encourager les violences sexuelles en général, le harcèlement en particulier. Ce phénomène s'observe lorsqu'on compare par exemple un viol à l'image fantasmé du « vrai viol ». C'est un stéréotype qui fait référence à un viol commis par un étranger, dans un espace public, déployant sa force physique pour contraindre sa victime à la pénétration (Du Mont, 2003). Or, ce stéréotype cadre difficilement avec la réalité, puisque la plupart des violences sexuelles sont commises par un individu présent dans l'entourage de la victime, sans usage de violence physique et n'implique pas forcément de pénétration (Soubeyrand-Faghel, 2019). Plus le consentement de la partenaire sexuelle est nié ou minimisé, plus l'agresseur est susceptible d'exercer une pression verbale, physique ou psychologique sur sa victime pour obtenir des faveurs sexuelles.

b. Harcèlement sexuel

La reconnaissance du harcèlement sexuel en tant que violence sexuelle liée au genre se heurte à plusieurs obstacles notamment le stéréotype du « vrai viol » décrit ci-dessus. Le harcèlement sexuel a un caractère spécifiquement genré puisqu'il touche de manière inégale les hommes et les femmes et est exercé à forte majorité

par les hommes (Gasparo, 2003). Il est vécu comme une forme de violence spécifique, alimenté par des stéréotypes culturels. Il semble plus présent dans les cultures patriarcales qui font l'apologie de la domination phallique (Du Mont, op cit). Ici, l'environnement paraît avoir un rôle à jouer. Selon l'Enquête sur les Violences envers les femmes en France, au Canada et au Bénin (EVEF, 2014), les femmes sont majoritairement victimes de harcèlement sexuel au travail, en milieu scolaire et universitaire. Cette enquête fait également ressortir trois caractéristiques du harcèlement : verbal (blagues sexistes et dégradantes, remarques sur la vie intime, sollicitations et invitations à connotations sexuelles), non-verbal (sifflement, regard à connotation sexuelle, signes explicites à connotation sexuelle) et physique (effleurements intentionnels, attouchements, tapes sur le postérieur, chatouiller, pincer, embrasser, tasser dans un coin).

c. Représentation mentale

Pour le sens commun, la représentation est synonyme d'image. Or, elle ne se résume pas seulement aux images que nous recevons à travers les sollicitations de notre environnement. Elle englobe perception, attitudes, opinion et stéréotype. En Psychologie Génétique, selon Piaget (1968), la représentation est une reproduction intérieure de l'objet mais personnelle. Cela suppose l'utilisation d'un signifiant pour évoquer un signifié. En l'absence de l'objet, l'enfant peut le reproduire ou l'évoquer.

Pour Moscovici (1961), la représentation de l'objet passe par le processus d'ancrage. En Psychologie cognitive, l'ancrage permet d'intégrer la nouvelle information, puis de l'interpréter et enfin d'orienter les conduites et les rapports sociaux. Gasparo (2003) affirme que la négation ou la minimisation du consentement de la partenaire sexuelle s'apparenterait à une représentation négative du consentement et un niveau élevé d'importance accordée au consentement peut s'apparenter à une représentation positive de celui-ci (Masson, 2019). L'étude du consentement et du harcèlement sexuel, nous emmène à nous interroger sur les représentations de violences de genre en Côte d'Ivoire. Plus précisément, sur la représentation du consentement et son influence sur le comportement de harcèlement sexuel.

1.2. Échantillon de l'étude

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche est quantitative mais également qualitative. Ce choix s'explique par la nécessité de privilégier les aspects qualitatifs dans les interactions. Cette méthode permet de mettre en exergue les représentations sur le consentement et le harcèlement chez les acteurs. Nous avons donc utilisé au cours des entretiens des questionnaires semi-directifs. Ainsi, 26 entretiens ont été effectués. L'Inventaire des Terreurs

Psychologiques de Leymann (1996) a fait ressortir les formes de harcèlement sexuel et l'échelle d'attitudes « Towards sex offenders » a mis en exergue les représentations positives et négatives des auteurs de violences sexuelles. Selon Doubogan et Hofman (2016), le harcèlement est la forme de violence faite aux femmes la plus récurrente dans l'espace universitaire. L'étude ne concerne que les représentations du consentement du point de vue du harceleur. Les femmes interrogées nous permettent d'établir une évaluation du harcèlement sexuel en Côte d'Ivoire. Elles apportent un éclairage quant aux types et aux lieux des faits déclarés. Ces informations sont utiles pour l'interprétation du comportement à l'étude. Ainsi, 200 individus ont été invités à remplir un questionnaire portant sur le harcèlement sexuel. Parmi ces individus essentiellement composés d'enseignants et d'étudiants, 188 ont accepté de participer à l'enquête en répondant au questionnaire, 170 questionnaires ont été correctement remplis. Les filières d'études qui ont été sollicitées sont : les départements de psychologie, de communication, d'espagnol, de sciences de la vie et de la terre, de droit. L'échantillon est composé de 50% de femmes, 50% d'hommes, le tiers répondant est inscrit en première année d'étude.

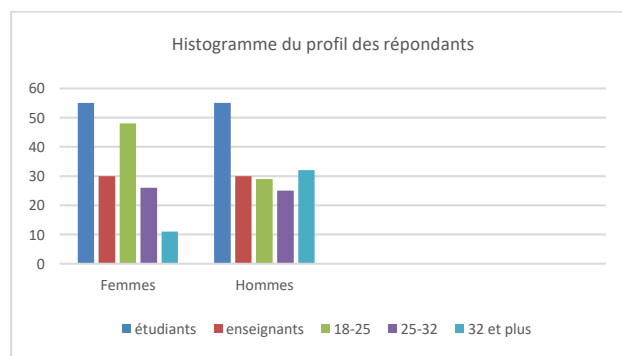
3. Résultats

3.1 Profils des répondants

Les répondants sont au nombre de 85 hommes et 85 femmes. Parmi ces derniers, 110 sont des étudiants et 60 sont des enseignants, 128 individus ont un âge compris entre 18 et 32 ans et 42 ont un âge supérieur à 32 ans.

Tableau récapitulatif

Genre	Catégorie socio-professionnelle		Age (en année)		
	Étudiants	Enseignants	18-25	25-32	32 et plus
Femmes	55	30	48	26	11
Hommes	55	30	29	25	31
Totaux	110	60	77	51	42



On remarque que l'effectif le plus élevé des répondants se situe chez les femmes de 18 à 25 ans et le nombre le plus bas se situe également chez les femmes mais, celles

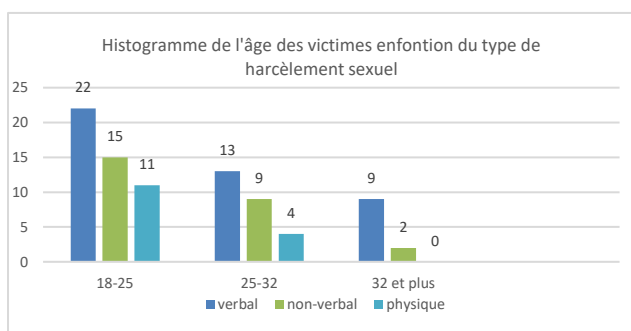
de plus de 32 ans. Les hommes quant à eux, enregistrent le taux le plus élevé de répondants ayant plus de 32 ans. Il s'agit en majorité d'enseignants.

3.2 Faits déclarés par les victimes

Le dépouillement du questionnaire a permis de mettre en exergue trois types de harcèlement sexuel décrits par les femmes en fonction de l'âge et du lieu où les faits se sont produits.

Tableau récapitulatif de l'âge des victimes en fonction du type de harcèlement sexuel

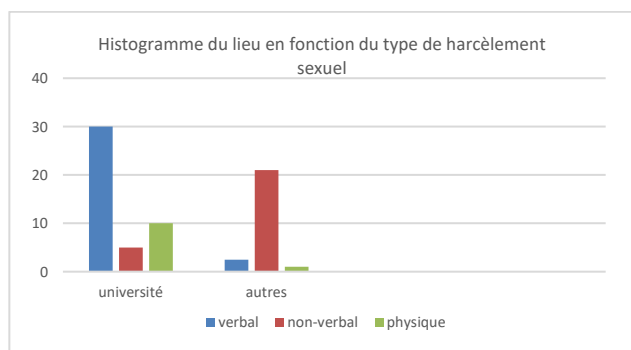
Age (en années)	Harcèlement sexuel		
	Verbal	Non-verbal	Physique
18-25	22	15	11
25-32	13	9	4
32 et plus	9	2	0



Les victimes de harcèlement verbal quelque soit l'âge sont les plus nombreuses. Puis viennent les victimes de harcèlement verbal, suivent enfin les victimes de harcèlement physique. Notons que, les femmes de 32 ans et plus affirment ne pas être victimes de harcèlement sexuel physique.

Tableau récapitulatif du lieu en fonction du type de harcèlement sexuel

Lieux	Harcèlement sexuel		
	Verbal	Non-verbal	Physique
Université	30	5	10
Autres	18	21	1



L'effectif des victimes de harcèlement verbal est le plus élevé à l'Université. Le nombre de victimes ayant subi le harcèlement physique en dehors de l'Université est de 1.

3.3 Consentement et harcèlement sexuel

Sur les questions relatives aux représentations du consentement en relation avec le harcèlement sexuel, seules les réponses des participants de sexe masculin sont ici exposées. Il s'agit des répondants qui ont une représentation négative du consentement des femmes et de ceux qui ont représentation positive du consentement est important dans les relations entre les hommes et les femmes relativement au comportement de harcèlement sexuel.

Tableau récapitulatif des représentations du consentement en fonction des fréquences du harcèlement sexuel

Représentation du consentement	Fréquence du harcèlement sexuel	
	Faible	Élevée
Positive	32	53
Négative	71	14

71 répondants affirment avoir eu des attitudes et des comportements déplacés, à connotation sexuelle, sans tenir compte du consentement de la victime. Ils pensent que le consentement a une moindre, ou n'a pas d'importance. Le X^2 calculé (18,65) est supérieur au X^2 théorique lu à 0.01 ddl (6,635). Ainsi, les représentations du consentement chez les hommes ont un lien avec le comportement de harcèlement sexuel. En effet, plus l'individu se fait une représentation négative du consentement, plus il a tendance à harceler sexuellement les femmes en comparaison à l'individu qui a une représentation positive du consentement.

3.4 Analyse qualitative

L'analyse quantitative des résultats obtenus nous permet de faire plusieurs remarques. Premièrement, les victimes ayant déclaré le plus de faits de harcèlement sexuel sont des femmes dont l'âge varie entre 18 et 25 ans. Deuxièmement, l'Université semble le lieu le plus fréquent où les faits se sont déroulés. Troisièmement, les victimes déclarant des faits de harcèlement sexuel verbal sont plus nombreuses relativement à celles déclarant des faits de harcèlement non-verbal ou physique. Enfin, la représentation du consentement influence les manifestations du comportement de harcèlement sexuel. En effet, plus l'individu se fait une représentation négative du consentement, plus il a tendance à harceler sexuellement les femmes en comparaison à l'individu qui a une représentation positive du consentement.

Certains éléments soulignés lors des entretiens nous permettent d'étayer ces faits. Lorsqu'appelés à définir de manière théorique le consentement, les intervenants ont tendance à répondre de deux sortes. La première comporte une définition assez complète du consentement mentionnant notamment des critères comme la lucidité. La seconde semble au contraire avoir

une compréhension plutôt primitive, le décrivant ainsi comme un simple « oui » ou « non » à une activité sexuelle. Dans les deux cas cependant, l'application du consentement à des situations concrètes semble poser problème. Que ce soit des exemples fournis par les participants eux-mêmes ou par l'examineur, certains individus semblent hésitants voire confus à statuer sur la présence ou l'absence de consentement. On remarque alors que les répondants ont pour la plupart une compréhension théorique faible du consentement, mais pas inexistante. Les répondants de sexe masculin insistent généralement sur l'aspect culturel du jeu de séduction : « chez nous, les femmes disent toujours non alors qu'elles veulent dire oui ». Il a fréquemment été mentionné qu'il est difficile pour les femmes d'exprimer explicitement un refus et que ce refus est souvent mal reçu ou compris par les hommes. L'influence des normes culturelle intervient fréquemment dans les explications des participants à l'étude. Par exemple, il existe une forme de sacralisation du corps de la femme adulte qui est généralement appelée « maman » à partir d'une trentaine d'année. Cela pourrait expliquer pourquoi les victimes dont l'âge est égal ou supérieur à 32 ans sont les moins nombreuses.

En outre, les femmes victimes de harcèlement sexuel de la part des enseignants mentionnent surtout des propos à connotation sexuelle. Elles les considèrent comme des tentatives maladroites de séduire. Il ressort de l'analyse des entretiens que, pour 80% des participants à l'étude, autant les hommes que les femmes, on parle de violence sexuelle lorsque l'agresseur contraint sa victime à avoir des rapports sexuels avec lui. Puis, le viol est avéré lorsqu'« il y a pénétration ». Cette définition nous renvoie à la représentation du harcèlement sexuel, non considéré comme une violence sexuelle. En effet, les femmes victimes de harcèlement sexuel tentent de justifier les faits en les minimisant. Pour certaines, les violences sexuelles ne se résument qu'à une pénétration forcée. Le harcèlement sexuel ne correspond pas à cette description, il est par conséquent réduit, voire enjolivé. *Ils (les hommes) ne font rien de mal, ils essaient juste de séduire, mais il faut reconnaître que c'est parfois difficile à supporter, surtout quand c'est un enseignant. On a peur de dire non*, dit S.O. étudiante qui, reconnaît avoir eu des relations sexuelles avec un enseignant à cause de la pression. Cette représentation du harcèlement sexuel, perçu comme une « simple » séduction pose le problème de la représentation de la violence sexuelle en Côte d'Ivoire.

4. Discussion

La violence peut revêtir plusieurs caractéristiques. Elle peut aller de la coercition à des manifestations plus physique. Lorsqu'un individu fait usage de la force, de l'autorité ou de menaces pour imposer, blesser l'autre (ou lui-même), il s'agit d'un comportement violent. La société en général, réprime ces comportements. En fonction de la gravité et des circonstances des actes violents, les

agresseurs encourent des sanctions pénales. Toutefois, s'agissant de violences sexuelles, les africaines selon le dernier rapport des nations Unis en 2019, sont les plus vulnérables relativement au reste du monde, avec un taux d'impunité des agresseurs encore élevé. Selon Petit et Tchegnina (2009), dans les cas d'agressions sexuelles les auteurs ne sont pas condamnables, mais ce sont plutôt les victimes qu'on accuse d'avoir provoquer le crime. Au-delà de l'indignation que peuvent provoquer ce genre d'insinuations, on peut relever le poids des représentations. Les études sur la représentation des violences sexuelles sont relativement récentes, celles du harcèlement sexuel le sont davantage. Le concept de représentation revêt plusieurs définitions, en fonction du contexte théorique. Pour Piaget (1968), la représentation est une reproduction intérieure mais personnelle d'un objet. Moscovici (1961) affirme quant à lui, qu'il s'agit d'un processus qui passe par l'ancrage de l'objet tel que perçu. Ce processus inclut en plus de la perception, les opinions, les stéréotypes que l'on se fait de l'objet. Notre étude met en exergue certaines des représentations que les participants ont de l'image de la violence genrée en général, du harcèlement sexuel en particulier. Il semble que, le consentement, préalable de tout acte de nature sexuelle, ne soit pas représenté comme important ou nécessaire. En effet, plus les individus ont une représentation négative du consentement, plus ils sont susceptibles de harceler sexuellement une femme relativement aux individus qui accordent ont une représentation positive du consentement. Les entretiens ont permis de mettre en relief certains facteurs cognitifs mais également culturels qui semblent expliquer ces résultats. Les participants à l'étude ont du mal à identifier les situations où le consentement est clairement énoncé. La compréhension conceptuelle du consentement paraît poser problème.

En outre, il existe une forme de culture de la violence sexuelle en Côte d'Ivoire. Pour les participants à l'étude, la violence sexuelle paraît représentée comme un viol avec pénétration où l'agression fait usage de la force physique pour contraindre sa victime à avoir une relation intime avec lui. En dehors de cette image, les autres formes de violence sexuelle telle que le harcèlement sont confuses, peu compréhensibles voire niées. Si le harcèlement sexuel n'est pas perçu comme une violence sexuelle, le consentement semble éventuellement arbitraire. C'est également l'une des conclusions à laquelle l'étude de Doubogan et Hofman (2016) aboutit. Cette recherche sur les représentations du harcèlement sexuel dans les Universités au Bénin, fait référence aux aspects culturels qui influencent les représentations du harcèlement en tant que violence sexuelle. Cependant les différences essentielles d'avec la présente étude, se situent au niveau de l'approche méthodologique. L'étude est essentiellement qualitative et les réponses des participants sont recueillies par le biais d'entretiens cliniques contrairement à la nôtre qui fait une analyse tant quantitative que qualitative. Notre étude va

également dans le même sens que celle de Soubeyrand-Faghel (2019) sur la culture du consentement, incluant les représentations, et, le harcèlement sexuel qui cependant, concerne une population répartie sur un territoire plus important relativement à la présente étude qui s'est déroulée uniquement au sein de certaines Universités.

Conclusion

Le harcèlement sexuel est un phénomène présent dans la société ivoirienne, bien que, le démontre la présente étude, il ne soit pas toujours perçu comme une violence sexuelle. En constante évolution, notre société se doit de comprendre les mécanismes psychologiques à l'œuvre dans les comportements de violence sexuelle, pour une lutte efficace et pérenne. C'est fort de cela que la présente recherche s'est intéressée aux représentations du consentement et leur influence sur le comportement du harcèlement sexuel. Elle a mis en relief le lien entre le consentement et le harcèlement sexuel, les aspects cognitifs et culturels qui sont à l'œuvre dans les représentations du phénomène à l'étude. Tout comme le contexte culturel, les recherches en Psychologie ont toutes leur place dans la lutte contre les violences de genre, dans une perspective globale de la prise en charge en Côte d'Ivoire.

Bibliographie

- [1]. Bouville, G. et Campoy, E. (2012), Une approche organisationnelle du harcèlement moral, *GRH* 3(4), 53-78.
- [2]. Capt, C. (2008), *L'influence de nos représentations sur le genre dans nos actions quotidiennes*. Mémoire de recherche. Haute École de santé social Valais Wallis.
- [3]. Du Mont, J. (2003), The role of "real rape" and "real victim" stereotypes in the police reporting practices of sexually assaulted women, *Violence against women*, 466-486.
- [4]. Fassin, E. (2012), Au-delà du consentement pour une théorie féministe de la séduction, *Raisons politiques*, 47-66.
- [5]. Feard, S. (1990), Les stéréotypes : construction mentale du social, l'exemple de l'enfant handicapé, *Représentations mentales*, paris, PUF.
- [6]. Gasparo, C. (2003), Harcèlement moral et sexuel : une approche sociologique, *Cahier du genre* 35(2), 165-187.
- [7]. Ghgione, R. (1990), *Traité de psychologie cognitive* 3, Paris, Dunod.
- [8]. Guterres, A. (2019), *Résolution de l'Assemblée Générale proclamant la journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit*. Rapport du secrétaire Général sur les violences sexuelles liées aux conflits. <http://www.un.org> (page consultée le 19 Juin 2020).
- [9]. Hamel, F. (2008), Le traitement du harcèlement sexuel et des discriminations à l'université, la France n'est pas toujours en conformité avec le droit européen. *Mouvements*, 3(2), 33-45.
- [10]. Jaunait, H. et Matonti, F. (2012), L'enjeu du consentement, *Raisons politiques*, 10, 5-11.
- [11]. Kaes, R. (1968), *La formation du symbole chez l'enfant*, Paris, PUF.
- [12]. Leyman, H. (1996), Leyman inventory of psychological terror, *Violence victim*, 5(2), 119-126.
- [13]. Magueresse, C. (2014), La reconnaissance législative et jurisprudentielle du harcèlement sexuel, une victoire féministe ? *Cahiers du genre* 2(57), 115-138.
- [14]. Masson, E. (2019), Élaboration d'une échelle des représentations sociales concernant les auteurs de violences sexuelles, *Annales médico-psychologiques*, 9(177), 924-931.
- [15]. Moscovici, P. (1961), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- [16]. Petit, V. et Tchegnina, L. (2009), Les enjeux de la sexualité transactionnelle pré-maritale en milieu urbain camerounais, *Autrepart*, 1(49), 205-222.
- [17]. Piaget, J. (1968), *La formation du symbole chez l'enfant*, Paris, PUF.
- [18]. Soubeyrand-Faghel, G. (2019), *Cultivons la culture du consentement : vers un changement systémique en matière de harcèlement sexuel dans les écoles*, Research gate project, Université du Québec Montréal.
- [19]. Tahon, M.B. (2004), *Sociologie des rapports de sexe*, Presses Universitaires de Rennes.